



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le **3 Mars 2014** à 19 h 05, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington.

Monsieur le maire invite l'assemblée à un moment de recueillement personnel.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et prend les présences :

Monsieur Daniel Lussier, Maire

Mesdames les conseillères : Christine Schultz, Isabelle Leduc et Louise Lussier

Messieurs les conseillers : Mauro Lando et Pierre Boisvert

Était absent : monsieur le conseiller Éric Beaudin.

Est aussi présent monsieur Michel Demers, Directeur général et secrétaire-trésorier

La présente séance a été convoquée en transmettant un avis de convocation à tous les membres du Conseil et à laquelle, les membres présents ont accusé réception.

Le Maire constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2014-03-063

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour prévu comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Procédures légales
  - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2014
  - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 février 2014
  - 2.3 Recommandation du CCU concernant une demande de dézonage auprès de la CPTAQ pour régulariser le garage de monsieur Jacques Forino en zone verte.
  - 2.4 Demande d'appui à la demande de Christian Tremblay auprès de la CPTAQ
  - 2.5 Adoption du règlement no 283, sans modification, relatif au Code d'éthique et de déontologie.
  - 2.6 Avis de motion – Règlement pour établir un programme d'aide financière aux propriétaires occupants de 65 ans et plus.
  - 2.7 Approbation des dépenses 2013 de 6 604\$ pour le service de transport adapté aux personnes handicapées.
  - 2.8 Approbation des prévisions budgétaires 2014 au montant de 9 871\$ pour le service de transport adapté aux personnes handicapées.
3. Gestion des opérations courantes
  - 3.1 Approbation des comptes payés du 5 février au 3 mars 2014.
  - 3.2 Approbation des comptes à payer en date du 3 mars 2014.
  - 3.3 Approbation de l'organigramme
  - 3.4 Orientations quant à la gestion des Loisirs entre la municipalité et l'organisme des Loisirs.
  - 3.5 Transfert des soldes et fermeture des comptes bancaires reliés au folio 815-30368-309021.
  - 3.6 Transfert des soldes et fermetures de comptes bancaires reliés au folio 815-30368-0305660.
  - 3.7 Reconnaissance - Mme Tremblay, DG de la municipalité de St-Édouard
  - 3.8 Entente concernant la clôture derrière le 290 St-Patrice bornant le terrain de la municipalité
  - 3.9 Projet de garage municipal
  - 3.10 Plan d'affaires – revitalisation de l'ancienne caserne
  - 3.11 Demande de subvention FCD – recherche de partenaires
  - 3.12 Octroi d'un mandat de refonte du site WEB à la firme Carbon WEB.
4. Traitement des demandes faites à la municipalité
  - 4.1 Plaintes concernant les heures de patinage libre au CMR
  - 4.2 Plainte concernant le bruit – Yvon Gabriel Lussier
  - 4.3 Demande de contribution de VEGCo pour financer l'étude des bruits dans le dossier de la plainte de nuisance de M. Grosser et de Mme Chalifoux.
  - 4.4 Amélioration du déneigement des trottoirs sur la rue St-Patrice

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

- 4.5 Dossier des Gaz de schistes – position de la municipalité
- 4.6 Campagne de levée de fonds des Corps de cadets de l'Armée
- 4.7 Demande d'appui - Entente de partenariat fiscal et financier avec Québec Municipalités
- 4.8 Demande de contribution annuelle à la SCABRIC
- 4.9 Unité Communautaire de Mesures d'Urgence
- 4.10 Demande de réservation du Centre Culturel de Rosalie Gamache
- 4.11 Demande d'aide financière de la FADOQ – Jeux des aînés
- 4.12 Demande de renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge

5. Correspondances et informations générales

- 5.1 Brunch des bénévoles le 16 mars 2014 à 10h
- 5.2 Sommaire des dons à des organismes
- 5.3 Marathon spaghetti de la fabrique
- 5.4 Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités
- 5.5 Tournoi de golf – Commission scolaires des Grandes Seigneuries
- 5.6 Association équestre

6. Période de questions

7. Levée de l'assemblée

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil présents sont d'accord avec l'ordre du jour:

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

**D'ACCEPTER** l'ordre du jour, tel que proposé.

2014-03-064

**2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 février 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres présents sont d'accord avec le procès verbal, tel que rédigé;

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

**D'ACCEPTER** le procès verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 février 2014, tel que rédigé.

2014-03-065

**2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 février 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 11 février 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres présents sont d'accord avec le procès verbal, tel que rédigé;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

**D'ACCEPTER** le procès verbal de la séance extraordinaire du conseil du 11 février 2014, tel que rédigé.

2014-03-066

**2.3 Recommandation du CCU concernant une demande de dézonage auprès de la CPTAQ pour régulariser le garage de monsieur Jacques Forino en zone verte.**

**CONSIDÉRANT** la demande de dézonage demandées par monsieur Jacques Forino;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du comité consultatif d'urbanisme ont visité les lieux et ont discuté avec monsieur Forino;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande n'est pas précise quant au besoin et à l'utilisation qui est prévue;

Il est proposé par Pierre Boisvert  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

De **NE PAS APPUYER** la demande de dézonage auprès de la CPTAQ de monsieur Jacques Forino tant que la demande ne respecte pas le schéma d'aménagement et qu'elle n'est pas plus précise sur l'utilisation de la partie qui serait dézonée.

2014-03-067

**2.4 Demande d'appui à la demande de Christian Tremblay auprès de la CPTAQ**

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande d'appui a déjà été refusée antérieurement parce qu'il manquait des informations sur la qualité des sols;

**CONSIDÉRANT QUE** des informations additionnelles ont été fournis mais qu'il reste des vérifications à faire;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

De **REPORTER** le traitement de cette demande d'appui à une séance subséquente.

2014-03-068

**2.5 Adoption du règlement no 283, sans modification, relatif au Code d'éthique et de déontologie.**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie no 283 a déjà été adopté le 3 octobre 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** le nouveau Conseil doit aussi l'adopter suite à une élection;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas lieu de le modifier;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement.

**D'ENTÉRINER** tel quel ledit règlement et de **L'APPLIQUER** dès maintenant

2014-03-069

**2.6 Avis de motion – Règlement pour établir un programme d'aide financière aux propriétaires occupants de 65 ans et plus.**

Un **AVIS DE MOTION** est déposé par Christine Schultz en vue de l'adoption dans une séance subséquente, avec dispense de lecture, d'un règlement mettant en place un programme d'aide financière aux propriétaires occupants de 65 ans et plus.

2014-03-070

**2.7 Approbation des dépenses 2013 de 6 604\$ pour le service de transport adapté aux personnes handicapées.**

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

**D'APPROUVER** les dépenses 2013 du Transport Adapté du Haut-Richelieu au montant de 6 604\$.

2014-03-071

**2.8 Approbation des prévisions budgétaires 2014 au montant de 9 871\$ pour le service de transport adapté aux personnes handicapées.**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** les prévisions budgétaires 2014 soumises par l'organisme

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

délégué, soit le Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu Inc., à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

**CONSIDÉRANT QUE** les prévisions budgétaires 2014 ont été approuvées le 5 février 2014 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

**CONSIDÉRANT QUE** ces prévisions fixent à 9 871\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

**QUE** la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2014;

**QUE** soient approuvées, telles que soumises, les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 9 871\$ la contribution financière à être versées par la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, et d'en autoriser le paiement.

2014-03-072

**3.1 Approbation des comptes payés du 5 février 2014 au 3 mars 2014.**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes ont été vérifiés et que les sommes payées, au montant de 30 511,65\$, sont comptabilisées;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont eu l'occasion de passer en revue les comptes et ont eu réponse aux questions qu'ils ont posées;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

**D'ANTÉRINER** les paiements qui ont été faits.

2014-03-073

**3.2 Approbation des comptes à payer en date du 3 mars 2014.**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes ont été vérifiés et que les comptes à payer, au montant de 79 228,20\$ sont comptabilisés;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont eu l'occasion de passer en revue les comptes et ont eu réponse aux questions qu'ils ont posées;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

**D'AUTORISER** le paiement de ces comptes.

2014-03-074

**3.3 Approbation de l'organigramme**

**CONSIDÉRANT** les discussions qui ont eues lieu pour améliorer la planification, l'organisation, les contrôles, la transparence, la communication et le niveau des services, notamment en loisir;

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

**D'APPROUVER** l'organigramme déposé par le directeur général.

2014-03-075

**3.4 Orientations quant à la gestion des Loisirs entre la municipalité et l'organisme des Loisirs.**

**CONSIDÉRANT QUE** les juridictions et les responsabilités sont en voient d'être clarifiées entre la municipalité et l'organisme des loisirs;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

D'**APPUYER** la réorganisation de l'organisme des Loisirs de Sherrington en leur fournissant tout le support nécessaire.

2014-03-076

**3.5 Transfert des soldes et fermeture des comptes bancaires reliés au folio 815-30368-309021.**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années il a plusieurs comptes en banques qui sont inutilisés;

**CONSIDÉRANT QUE** les soldes devraient être dans la compte principal;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

Il est **DÉCIDÉ** de fermer ces comptes et de **TRANSFÉRER** les soldes au folio principal;

2014-03-077

**3.6 Transfert des soldes et fermetures de comptes bancaires reliés au folio 815-30368-0305660.**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années il a plusieurs comptes en banques qui sont inutilisés;

**CONSIDÉRANT QUE** les soldes devraient être dans la compte principal;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

Il est **DÉCIDÉ** de fermer ces comptes et de **TRANSFÉRER** les soldes au folio principal;

2014-03-078

**3.7 Reconnaissance - Mme Tremblay, DG de la municipalité de St-Édouard**

**CONSIDÉRANT** l'aide reçue de la Directrice générale de la municipalité de St-Édouard lors des premières semaines sans secrétaire-trésorière;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de reconnaître sa précieuse collaboration;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

Il est **DÉCIDÉ** de rédiger une lettre de remerciement à madame Christine Tremblay pour sa collaboraiton et sa disponibilité et de lui remettre une somme de 500\$.

2014-03-079

**3.8 Entente concernant la clôture derrière le 290 St-Patrice bornant le terrain de la municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'achat du terrain derrière l'hôtel de Ville il était convenu d'ériger une clôture;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général et l'inspecteur on rencontré le vendeur et qu'ils ont convenu d'ériger ladite clôture sur une seule face du terrain au lieu de deux;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

D'**ÉRIGER** cette cloture, au frais de la municipalité, selon la nouvelle entente dès le printemps.

2014-03-080

**3.9 Projet de garage municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil veut que soit regroupés les équipements municipaux

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

dans un nouvel entrepôt derrière l'hôtel de ville sur le terrain nouvellement acquis;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

**QUE** soit élaboré par l'inspecteur municipal, le directeur général et au besoin un ingénieur externe, le projet d'un nouvel entrepôt derrière l'hôtel de ville sur le terrain nouvellement acquis;

2014-03-081

**3.10 Plan d'affaires – revitalisation de l'ancienne caserne**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut revitaliser le centre du village en redonnant une nouvelle vocation à l'ancienne caserne servant aujourd'hui d'entrepôt municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut revaloriser le patrimoine et rendre disponible un endroit pour mettre en valeur la production de notre terroir régional;

**CONSIDÉRANT QUE** la fabrique appui ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** pour mener à bien ce projet il faut une bonne planification et un budget précis afin d'intéresser les partenaires et de clarifier leurs contributions;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

De **MANDATER** monsieur Michel Demers à réaliser le plan d'affaires requis.

2014-03-082

**3.11 Demande de subvention FCD – recherche de partenaires**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une oreille attentive à notre demande de subvention pour corriger la sécurité du Centre multi-récréatif;

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons compléter cette demande avec l'appui des partenaires et organismes du milieu;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

De **DEMANDER** une lettre d'appui et une contribution financière aux organismes partenaires

2014-03-083

**3.12 Octroi d'un mandat de refonte du site WEB à la firme Carbon WEB.**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil à sa séance du 11 février a autorisé de refaire le site WEB de la municipalité dans les limites des disponibilités budgétaires et de demander des prix à trois fournisseurs;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre fournisseurs ont été approchés et que trois ont déposés des propositions :

Il est proposé par Pierre Boisvert  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

D'**OCTROYER** ce mandat de refonte du site WEB à la firme Carbon WEB.

2014-03-084

**4.1 Plaintes concernant les heures de patinage libre au CMR**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité avait reçue des plaintes pour augmenter le nombre d'heures de patinage libre;

**CONSIDÉRANT QUE** l'horaire de la patinoire intérieure a été modifiée pour satisfaire cette clientèle;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a plus de plainte de cette clientèle mais que maintenant ce sont les hockeyeurs qui se plaignent aux surveillantes du Centre-Multi-récréatif;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

De **MAINTENIR** l'horaire actuel jusqu'à la fermeture de la patoitière intérieure à la fin de mars 2014.

2014-03-085

**4.2 Plainte concernant le bruit – Yvon Gabriel Lussier**

**CONSIDÉRANT QU'**une plainte de nuisance a été déposée par monsieur Gabriel Lussier considérant le bruit;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités qui causeraient du bruit dans son entourage sont en voie d'être transférées ailleurs suite à un déménagement;

Il est proposé par Pierre Boisvert  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

De **FERMER** ce dossier de plainte.

2014-03-086

**4.3 Demande de contribution de VEGCo pour financer l'étude des bruits dans le dossier de la plainte de nuisance de M. Grosser et de Mme Chalifoux.**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs interventions sont requises pour établir précisément la source de la nuisance de bruit pour identifier les correctifs requis;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité suit de près ce dossier pour trouver des solutions, auprès de la compagnie VEGCo, du MDDEFP et des résidents concernés;

**CONSIDÉRANT QU'**il en coûtera 2 300\$ pour effectuer des tests additionnels;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut contribuer à accélérer le processus;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

De **CONTRIBUER** financièrement pour 1000\$ aux études nécessaires à déterminer la source et le niveau de la nuisance;

De **CONFIRMER** dès maintenant à la compagnie VEGCO que la municipalité ne contribuera pas financièrement aux solutions qui pourraient être éventuellement mises en place pour atténuer le bruit.

2014-03-087

**4.4 Amélioration du déneigement des trottoirs sur la rue St-Patrice**

**CONSIDÉRANT QU'**il n'est pas facile de déneiger les trottoirs à certains endroits par manque de place pour tasser la neige;

**CONSIDÉRANT QUE** des efforts sont déployés pour améliorer le service à la clientèle dans la mesure du possible;

**CONSIDÉRANT QUE** des citoyens ont mentionnés leurs satisfactions à l'égard des nouvelles façons de faire;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

De **SOULIGNER** le bon travail, la créativité et la flexibilité démontrée par nos employés des travaux publics pour satisfaire les citoyens

2014-03-088

**4.5 Dossier des Gaz de schistes – position de la municipalité**

**CONSIDÉRANT QU'**aucune évaluation environnementale stratégique n'a été réalisée;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**CONSIDÉRANT** le caractère général des engagements actuels;

**CONSIDÉRANT QUE** la loi cadre n'a été déposée;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble des activités au secteur agroalimentaire constitue la base du développement économique de nos MRC. Il constitue également un secteur stratégique pour le développement du Québec tout entier. Nos terres agricoles doivent conserver leur vocation liée à l'agriculture.

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

**QUE** nous **NE POURRONS DONNER NOTRE APPUI** au développement des shales gazifières.

2014-03-089

**4.6 Campagne de levée de fonds des Corps de cadets de l'Armée**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu une demande d'aide financière de l'organisme les Corps de cadets de l'Armée;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire encourager cet organisme;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

**D'OCTROYER** une aide financière de 100\$ aux Corps de cadets de l'Armée

2014-03-090

**4.7 Demande d'appui - Entente de partenariat fiscal et financier avec Québec Municipalités**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de partenariat fiscal et financier entre le gouvernement du Québec et les Municipalités de 2007-2013 s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente 2007-2013 était dotée d'une enveloppe atteignant quatre-cent-soixante-douze millions de dollars (472 M\$) en 2013, cette mesure prévoyant un remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) payée par les Municipalités sur leurs achats de biens et de services, lequel remboursement devrait atteindre cent pour cent (100%) en 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente signée en 2006 se terminait à la fin du mois de décembre 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a présenté en octobre dernier des mesures techniques portant sur le changement du traitement comptable du remboursement de la TVQ, lequel changement revient à demander aux municipalités d'absorber seules les effets budgétaires du changement qui leur est imposé;

**CONSIDÉRANT QUE** les impacts budgétaires de cette modification seront majeurs pour les municipalités de toutes tailles partout au Québec et pourront se traduire par un manque à gagner.

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

**DE** demander au gouvernement du Québec de prévoir des mesures transitoires afin d'annuler l'impact fiscal pour les municipalités locales;

**QUE** copie de la présente résolution soit acheminée à l'ensemble des municipalités de la MRC des Jardins-du-Québec pour appui dans ce dossier;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à la Fédération Québécoise des Municipalités, à l'Union des Municipalités du Québec, ainsi qu'à Monsieur Alain Therrien,



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

député de Sanguinet, et à Monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon.

2014-03-091

**4.8 Demande de contribution annuelle à la SCABRIC**

**CONSIDÉRANT** la demande de cotisation annuelle de la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Chateauguay;

**CONSIDÉRANT QUE** nous considérons que cela relève de la MRC;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

De **NE PAS COTISER** à cette Société.

2014-03-092

**4.9 Unité Communautaire de Mesures d'Urgence**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue de l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence demandant une aide pour offrir des services aux sinistrés;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons déjà une entente de service avec la Croix-Rouge à cet effet;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

De **NE PAS APPUYER** cette demande.

2014-03-093

**4.10 Demande de réservation du Centre Culturel de Rosalie Gamache**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Rosalie Gamache veut continuer de réserver le Centre culturel les mardis et jeudis soirs durant 90 minutes pour la période d'avril à juin 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil veut favoriser la participation de plusieurs clientèles et aider les organisateurs d'activités diverses;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

De **LOUER** le Centre culturel à madame Gamache au tarif de 10\$ par soirée;

**D'AMÉNAGER** les lieux de telle sorte à minimiser le besoin de déplacer le mobilier et les jeux à chaque occasion;

De **LAISSER** au locateur de la salle le soin de déplacer et de replacer le mobilier à sa guise pour son activité en remettant les lieux dans leur état initial après leur activité.

2014-03-094

**4.11 Demande d'aide financière de la FADOQ– Jeux des aînés**

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière aux Jeux des aînés organisés par la FADOQ du Suroît;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens de Sherrington ne participent pas beaucoup aux activités de cette organisation aux dires de l'âge d'or de Sherrington.

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Pierre Boisbert  
Et résolu unanimement

De **NE PAS DONNER SUITE** à la demande de contribution financière.

2014-03-095

**4.12 Demande de renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente triennale avec la Croix-Rouge vient à renouvellement;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**CONSIDÉRANT QUE** cet organisme fournit des services importants aux citoyens en situation de mesures d'urgence et de sinistre;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

De **RENOUVELLER** l'entente pour trois ans, de mettre à jour les coordonnées des personnes ressources et de **PAYER** la cotisation annuelle.

**2014-03-096 5.1 Brunch des bénévoles le 16 mars 2014 à 10h**

Le Maire et la conseillère Louise Lussier rappellent aux citoyens présents que le brunch des bénévoles se tiendra le 16 mars de 10h à 13h et qu'il faut s'inscrire auprès de la municipalité.

**5.2 Sommaire des dons annuels aux familles et aux organismes**

Le directeur général souligne que la municipalité encourage les familles et les organismes en subventionnant leurs activités et que le budget annuel est d'environ 1800\$.

**2014-03-097 5.3 Marathon spaghetti de la fabrique**

Le Maire et le conseiller Mauro Lando rappellent que le marathon de spaghetti de la fabrique se tiendra le 27 avril 2014.

**2014-03-098 5.4 Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une demande d'adhésion à la FCM;

**CONSIDÉRANT QUE** nous n'en sommes plus membre depuis 1999;

**CONSIDÉRANT QUE** nous ne voyons pas de bénéfices à faire partie de ce regroupement considérant nos autres adhésions;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

De **NE PAS ADHÉRER** à la FCM.

**2014-03-099 5.5 Tournoi de golf – Commission scolaires des Grandes Seigneuries**

Monsieur le Maire informe les citoyens qu'il y a un tournoi de golf d'organisé par la Commission scolaires des grandes Seigneuries le jeudi 26 juin au Club de golf de Hemmingford.

**2014-03-100 5.6 Association équestre**

Monsieur le Maire informe les citoyens que l'association équestre régionale Western du sud-ouest GYMKHANA s'est montrée intéressée à tenir un événement dans la municipalité. C'est à suivre.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Monsieur Jacques Forino** fait une intervention concernant le dézouage de certaines parties de la zone verte derrière chez lui. Monsieur le Maire l'informe que le schéma d'aménagement ne permet pas ses demandes.

Monsieur Forino fait état des manques d'interventions de la municipalité dans ce dossier depuis plusieurs années. Le directeur général explique que les démarches ont été faites par la municipalité dans le respect des juridictions et que les conclusions et les contraintes au développement domiciliaire sont cohérentes avec les orientations de protection du territoire agricole et du développement urbain tel que proné par le MAMROT.

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**Monsieur Suci** soulève la problématique des démêlés juridiques qu'il a avec la MAPAQ et demande de quoi il retourne dans la correspondance qu'il a reçue. Le directeur général lui offre de le rencontrer à son bureau au lendemain de la séance du conseil pour l'aider à faire la lumière dans ses dossiers.

**2014-03-101**

Monsieur Jean-Claude Ménard demande à ce que le **garage municipal** soit réservé, le vendredi 25 avril, pour les préparatifs du marathon spaghetti de la Fabrique, ce qui est acquiescé par le conseil.

**2014-03-102**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Pierre Boisvert  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée à 20h30

\_\_\_\_\_  
Michel Demers  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Lussier, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Daniel Lussier, Maire